Le magazine des militants de la Région Centre-Val de Loire

InterVals

Cfdt: CENTRE VAL DE LOIRE

N°155 Avril 2022

L'URI Centre-Val de Loire

AGIR POUR RÉUSSIR ! ...



DES ÉQUIPES SOUDÉES ET MOTIVÉES

Edito



RENFORCER LA CFDT **EST VITAL** POUR L'AVENIR !

L'année 2021 a été encore une fois très éprouvante pour nous tous avec le covid. Cette nouvelle année 2022, semble nous laisser un peu plus de répit quant au covid 19, mais c'était sans compter sur cette guerre en Ukraine, depuis le 24 février et l'attaque de leur territoire par l'armée russe, la vie des Ukrainiennes et Ukrainiens est bouleversée. La CFDT s'engage pour leur venir en aide de plusieurs manières.

NOUS MOBILISER POUR LES RENDEZ-VOUS IMPORTANTS DE L'ANNÉE ...

De grands rendez-vous nous attendent pour 2022 : élections présidentielles, élections législatives, le congrès confédéral, le congrès régional qui nous permettront de débattre et de décider de notre feuille de route syndicale.

2022 est aussi l'année des possibles lors des élections fonctions publiques, où il nous faut conserver notre première place en Région Centre-Val de Loire.

DES DOSSIERS ET SUJETS QUI VONT RYTHMER NOTRE SYNDICALISME ...

- La revalorisation des salaires et des indices tarifaires dans la fonction publique (vivre d'un salaire décent),
- Les propositions autour des retraites en fonction de l'élection présidentielle.

La proposition de certains candidats à l'élection présidentielle de reporter à 65 ans l'âge légal de départ à la retraite est injuste !

La moitié des séniors ne sont déjà plus en emploi lorsqu'ils prennent leur retraite. Notre organisation syndicale insiste sur l'urgence à repenser les fins de carrière, avant celui des retraites.

UNE CFDT PLUS FORTE POUR PESER ET ACCENTUER LA PRESSION SUR LE FUTUR GOUVERNEMENT ...

Au travers de toute cette actualité, le renforcement de la CFDT est vital pour l'avenir afin de peser et accentuer la pression sur le gouvernement futur. Nous semblons être mieux écoutés actuellement mais nous ne pouvons présager de la suite après les élections présidentielles.

Comme elle le fait pour chaque élection présidentielle, la CFDT nourrit le débat public autour de cette échéance cruciale pour notre démocratie en adressant à tous les candidats 40 questions (à l'exception des représentants de l'extrême-droite), que vous pouvez retrouver sur le site CFDT.fr.

EN 2022 ET 2023 LA CFDT VA CONNAÎTRE UNE NOUVELLE VAGUE D'ÉLECTIONS CSE DANS LE PRIVÉ

La CFDT va aussi connaître une nouvelle vague d'élections CSE dans le privé en 2022 et 2023. Les 4 années passées ont permis de faire une évaluation en janvier dernier des ordonnances Macron sur ce sujet et celle-ci n'est pas très positive.

La CFDT réaffirme que « l'entreprise » à besoin de démocratie par l'intermédiaire de la publication de 10 propositions pour améliorer le dialogue social.

DONNER LES MOYENS AUX ÉLUS POUR MENER À BIEN LEUR MANDAT

Pour réussir, il faudra redonner les moyens aux élus de mener à bien leur mission de proximité et leur mandat en réhaussant le crédit d'heures de délégation, mais aussi par la valorisation et la sécurisation des parcours professionnels des représentants du personnel, avec une clause spécifique obligatoire pour les entreprises de moins de 50 salariés.

Nous avons donc une nouvelle fenêtre pour négocier, et tout se négocie, alors ne soyons pas frileux dans nos propositions et nos négociations.

Nous devons créer partout où nous sommes présents du droit nouveau permettant à notre syndicalisme de vivre et de se développer. ■

Nathalie DUMAIS
Secrétaire Générale Adjointe de l'URI

agenda

3 mai 2022
COMITÉ RÉGIONAL SAINT AVERTIN

26 & 27 mai 2022
FERMETURE URI CENTRE

30 & 31 mai 2022
ACTION SAISONNIERS

2 juin 2022
RENCONTRE CADRES ORLÉANS

23 juin 2022
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UD 28

25 juin 2022
ÉLECTRO POOL PARTY BLOIS

9 juillet 2022
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UD 18



FACULTÉ DE MÉDECINE À ORLÉANS
UNE «DÉCISION HISTORIQUE»

■La réalité extrêmement préoccupante de la très grande difficulté d'accès à un médecin pour un nombre croissant d'habitants de la Région Centre-Val de Loire a conduit le Président de CESER et le Président de Région à porter collectivement une alerte solennelle et à demander une réponse forte et urgente à la hauteur des enjeux humains et sanitaires incontournables auxquels notre région est confrontée.

DÉSERT MÉDICAL ALERTE SUR LE MANQUE DE MÉDECINS !

En effet, le constat est sans appel. Au 1er janvier 2020, 500.000 habitants étaient dans l'incapacité de disposer d'un médecin référent. C'est désormais plus d'un habitant sur cinq qui n'a pas accès à ce droit fondamental d'égal accès à la santé. La présence des médecins généralistes sur les territoires de la Région Centre-Val de Loire est de 97,9 médecins pour 100.000 habitants, quand elle est de 123,8 en moyenne nationale.

Cette réalité ne saurait que s'aggraver en raison des départs massifs à la retraite sur les toutes prochaines années, puisque l'âge moyen des médecins en Centre-Val de Loire est de 58 ans quand il est de 56,5 années en moyenne nationale.

Les témoignages se multiplient partout en région, décrivant des habitants désemparés devant le refus de prise en charge par un médecin, avec pour conséquence très fréquente le renoncement aux soins.



C'est une véritable situation d'abandon et de désert médical que vit une part très importante et croissante de nos concitoyens. Ce tableau alarmant caractérise toutes les dimensions de notre système de santé ; la pénurie est partout dans la médecine de ville, libérale ou salariée, dans la médecine hospitalière, dans la médecine générale ou de spécialité.

UN NOMBRE TRÈS FAIBLE DE MÉDECINS FORMÉS EN RÉGION CENTRE

Les raisons sont multiples mais la première d'entre elles réside dans le nombre extrêmement faible de médecins formés en région Centre-Val de Loire pendant des années, qu'il s'agisse de la formation de base ou de la formation des internes.

C'est l'implantation de la formation sur deux sites en région, Tours et Orléans, avec la création d'une faculté régionale bi-site et l'universitarisation du CHRO qu'il faut décider.

La formation des médecins en Centre- Val de Loire associera ainsi étroitement et de manière complémentaire le potentiel universitaire et clinique de formation de Tours et celui d'Orléans.

Les membres CFDT au CESER en Région Centre-Val de Loire ont fortement porté ce sujet lors des plénières CESER poussant celui-ci à mettre en œuvre une action commune entre le CESER, la Région et les élus locaux.
Pour la CFDT, il aurait été incompréhensible et inacceptable que l'Etat ne prenne pas en compte la situation particulière dans laquelle se trouve la Région Centre-Val de Loire. Celle-ci devait être traitée de façon spécifique, au vu de la situation particulière qu'elle rencontre.
Le gouvernement s'est engagé le mardi 22 février 2022 à augmenter sensiblement le nombre de médecins formés en Centre-Val de Loire et à transformer le Centre Hospitalier Régional d'Orléans (CHRO) en «pôle de formation hospitalo-universitaire».
La prochaine étape sera l'ouverture d'une deuxième faculté de médecine sur Orléans. ■



Alexandra A. sociétaire a dit : “Je prévois pour mes vieux jours même si j’en suis encore loin.”

Vous faites bien Alexandra.

La Macif vous accompagne pour préparer votre retraite.

Assurez-vous des revenus complémentaires et une protection complète pour votre retraite avec nos offres d’épargne assurance-vie et de prévoyance.

Découvrez tous nos conseils et solutions retraite en agence ou sur **macif.fr**

MACIF

La Macif, c’est vous.

Scannez ici pour prendre rendez-vous

Les contrats d’épargne assurance-vie et d’épargne retraite assurance-vie **comportent des supports en unités de compte sur lesquels il existe un risque de perte en capital.**

Ces solutions proposées par la Macif sont assurées par **Mutavie SE**, Société européenne à Directoire et Conseil de surveillance. Entreprise régie par le Code des assurances. Capital : 46 200 000 €. RCS Niort B 315 652 263. Siège social : 9 rue des Iris CS 50 000 Bessines 79088 Niort Cedex 9.

Campagne réalisée à partir de témoignages de sociétaires Macif. Photo prise par le sociétaire.

Les solutions de prévoyance proposées par la Macif sont assurées par **Apivia Macif Mutuelle**, mutuelle régie par le Livre II et adhérente à la Mutualité Française. SIREN 779 558 501. Siège social : 17-21 place Etienne Pernet - 75 015 Paris cedex 15.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L’INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d’assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.



2ème RENCONTRE CADRES

■ Après le succès de la première rencontre Cadres (voir Intervals n° 153), une nouvelle édition aura lieu le 02 juin 2022. Le débat sur l'impact environnemental et social de l'entreprise progresse. L'évolution des instances avec la prise en compte de cet impact offre des leviers d'action pour les représentants des salariés.

Les enjeux soulevés par le changement climatique et l'épuisement de la biodiversité n'ont jamais été aussi prégnants.

C'est pourquoi la thématique de cette nouvelle rencontre Cadres sera « la responsabilité environnementale des entreprises : quels leviers syndicaux ? »

Cette rencontre se fera en présence de :

- **Frédérique LELLOUCHE**
 Secrétaire confédérale en charge des RSE et présidente de la plateforme RSE de France Stratégie,
- **Martine FLACHER**
 Membre du Pacte de Pouvoir de Vivre.

Les places sont limitées aux 30 premiers inscrits. Inscription par e-mail : uricentre@centre.cfdt.fr

Les référents Cadres pour la région :

- Christine LE MOAL : clemoal@centre.cfdt.fr
- David BABAULT dbabault@centre.cfdt.fr





25 mars 2022

ACTION FONCTION PUBLIQUE



DES OUTILS ET DES SUPPORTS POUR GAGNER LES ÉLECTIONS de décembre 2022

■ Le 25 mars avait lieu un séminaire fonction publique en Région Centre-Val de Loire afin de présenter aux équipes tous les outils et supports à leur disposition pour la campagne des élections fonctions publiques de cette année.

En plus des supports papier habituels, la CFDT commence à être vraiment efficace sur les réseaux sociaux. Il faut encore faire des efforts pour devancer durablement les autres organisations syndicales, il est donc nécessaire de :

- Discuter davantage sur le terrain, comme sur les réseaux sociaux.
- Ne pas négliger la force du collectif.
- Partager les efforts entre militants.

Beaucoup étaient présents lors de cette présentation, ce fut un moment de partage sur les actions et la dynamique (développement, communication, visibilité) à mettre en œuvre pour gagner les élections.■



L'UD du Cher
À LA RENCONTRE DES ÉLUS !

■ Une délégation de l'Union départementale a récemment entamé une tournée pour dialoguer avec des élus et des représentants du Cher.

Le Secrétaire général, Rachid Bouadma, le Secrétaire adjoint, Jean-Michel Antich et Gérald Hayotte ont ainsi pu échanger avec le préfet du Cher, Jean-Christophe Bouvier, puis avec Irène Félix, la patronne de l'Agglo Bourges Plus, et lundi matin avec le maire de Bourges, Yann Galut. Ils rencontreront ensuite le président du département, Jacques Fleury.

Les militants ont évidemment parlé salaires, dans un contexte sans cesse plus pénible de flambée des prix de l'énergie, des carburants, mais aussi des produits alimentaires de base, ont-ils expliqué. Ils ont aussi évoqué :

- La formation et l'apprentissage, dont l'offre actuelle est inadaptée, parfois depuis plus de vingt ans dans certains métiers.
- La qualité de vie au travail, une donnée essentielle et pourtant bien oubliée.
- L'attractivité insuffisante du territoire : un jeune qui s'en va étudier à Orléans, à Tours, Clermont-Ferrand et a fortiori à Paris ne revient pas dans le Cher, où rien ne l'attire... ».

La CFDT s'efforce aussi d'évoquer « des sujets pourtant brûlants, mais escamotés dans la campagne électorale : les retraites et, de fait, l'isolement des anciens. Et puis la santé dont les salariés sont en souffrance, là aussi depuis de longues années comme dans les Ehpads».

La délégation dit « avoir dialogué en toute franchise avec des interlocuteurs très attentifs ».

Dans le cadre du Pacte du Pouvoir de Vivre, la CFDT a enfin réuni 65 organisations (la CFTC, ATD-Quart monde, l'Armée du Salut, France Nature Environnement, la Ligue de l'enseignement, la Mutualité française...) qui ont planché une année durant à l'élaboration de «90 propositions pour le pouvoir de vivre».

Elles constituent la base de ce que la CFDT présentera aux candidats aux prochaines élections législatives. ■

LA CFDT DU LOIRET DONNE LA PAROLE
aux travailleuses essentielles



■ Pour la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, la CFDT Loiret a décidé de mettre à l'honneur les travailleuses que l'on ne voit pas assez dans la société, les femmes que les entreprises et les administrations ont tendance à ignorer.
Ces femmes « essentielles » qui ont continué à travailler pendant le premier confinement et attendent toujours la reconnaissance promise.

Nous avons distribué 300 fleurs Place de la République lors de cette journée dédiée aux femmes essentielles, nous avons profité de cette occasion pour prendre les réclamations de ces femmes avec l'aide des syndicats services 45, Interco 45 et SGEN et aussi avec la participation de la Commission exécutive de L'URI.

Quelques exemples de réclamations :

Hélène : Toujours aucune reconnaissance de nos employeurs, on nous en demande toujours plus en n'ayant que le SMIC.

Sabine : Le personnel hospitalier (hôpitaux et services à la personne) est complètement mis de côté et c'est inadmissible. Il y a un manque de reconnaissance flagrant. Manque d'effectifs ...et pourtant nous en avons tous besoin. ■



DES CHANGEMENTS à l 'URI Centre-Val de Loire



NATHALIE DUMAIS

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE

remplace Nelly Laubray

■ Je suis adhérente du Syndicat Chimie Energie de la région Centre Val-de Loire dont j'étais il y a quelque temps la Secrétaire générale. Je suis, depuis 2 ans, responsable communication et DOF pour l'URI et suite au départ en retraite de Nelly Laubray, j'ai été élue Secrétaire générale adjointe de l'URI Centre-Val de Loire. C'est avec plaisir que je suis à disposition des syndicats pour les accompagner, les renseigner dans leurs missions.

ndumais@centre.cfdt.fr Tel : 07 85 66 18 04



XAVIER RAHARD

TRÉSORIER DE L'URI CENTRE-VAL DE LOIRE

remplace Didier Nevoux

■ Je viens du Syndicat des Banques et Assurances de la région Centre-Val de Loire dont j'étais il y a encore peu de temps le Secrétaire général. Mon parcours professionnel a été relativement simple au sein de la Caisse d'Epargne Loire-Centre (agent d'accueil en agence, puis différents services administratifs pour être aujourd'hui affecté au sein du service Successions où je travaille encore une journée par semaine). J'ai adhéré à la CFDT en 1990 (houla la c'est loin) peu de temps après mon embauche et j'ai été successivement élu en tant que Délégué du Personnel, membre du Comité d'Entreprise et membre du CHSCT dont j'ai été le Secrétaire pendant plusieurs années, Délégué Syndical. Aujourd'hui je suis suppléant au CSE, Secrétaire général de l'US37, formateur pour l'URI et depuis peu, et suite au départ de Didier NEVOUX je suis le nouveau Trésorier de l'URI. Je profite de ces quelques lignes pour le remercier très sincèrement de son aide et saluer son engagement tant syndical qu'en tant que Trésorier de l'URI Centre.

Ma mission principale sera l'établissement et le suivi des budgets. Mais ce sera également de faire respecter les procédures financières décidées par le Bureau Régional dans le respect des directives de la Confédération mais également des règles comptables en lien avec la comptable de l'URI, les Commissaires aux Comptes et l'Expert-comptable.

xrahard@centre.cfdt.fr Tel : 07 84 15 94 13



CÉCILE THIBERGE

RESPONSABLE DE LA FORMATION SYNDICALE

remplace Nelly Laubray

■ J'ai été désignée par le Bureau régional pour remplacer Nelly Laubray. La formation syndicale est un outil au service de tous les adhérents et militants. Ma mission consiste donc à proposer des formations adaptées aux besoins exprimés par les syndicats. Je m'appuie pour ça sur les responsables de formation des UD. La formation syndicale sera au cœur de la résolution confédérale, sa structuration au sein de notre organisation sera améliorée, la mutualisation des dossiers est en route. Nous pourrons ainsi étoffer notre offre de formation.
Parallèlement, je suis toujours responsable de la protection sociale et de l'égalité femmes/hommes.N'hésitez pas à me contacter, par mail de préférence.

cthiberge@centre.cfdt.fr Tel : 06 07 01 48 81



Pôle formation ça bouge ...

■Clémentine BAULANDE va bientôt s'absenter quelques mois pour s'occuper d'elle et de son futur bébé.



L'Union régionale a donc recruté Amalia MEDELICE pour la remplacer pendant son congé maternité.
Bienvenue à Amalia !

■Nelly LAUBRAY a quitté ses fonctions pour une retraite bien méritée après de nombreuses années de militantisme à la CFDT.
Merci Nelly !





Nicolas UBEL
Responsable développement

CLÔTURE 2021
VISUEL MANDATURE 2018-2022



BRAVO À TOUTES LES ÉQUIPES !

Tout d'abord l'URI Centre-Val de Loire tient à remercier tous les syndicats de la région Centre pour leur travail et leur investissement compte tenu de la situation économique et sanitaire.

La progression en nombre d'adhérents sur la mandature URI de 2018 à début 2022 est de 94 adhérents en positif.

Quand on regarde le tableau on voit que sur 51 structures, 21 syndicats sont en progressions. Si l'on analyse ce tableau par tranches d'adhérents, **20 syndicats sont en progression en nombre d'adhérents répartis de la façon suivante :**

- 100 à 200 adhérents : 5 syndicats.
- 20 à 100 adhérents : 8 syndicats/UTR.
- 1 à 20 adhérents : 7 syndicats
- 1 syndicat est à l'équilibre.
- 30 syndicats/UTR sont en baisse.
- 12 syndicats ont atteint les 10% d'augmentation de leur nombre d'adhérents votés au dernier congrès confédéral et ce, sur la mandature.

La crise liée au covid a bousculé la progression en nombre d'adhérents. La pyramide des âges est également un vecteur de sortie avec beaucoup de départs à la retraite et l'arrêt de l'adhésion ainsi que le traditionnel « nettoyage » du fichier des adhérents qui ne règlent pas leurs cotisations.

On peut saluer le travail des syndicats sur le développement lié au cycle électoral CSE avec les créations de nouvelles sections syndicales d'entreprises. La dynamique régionale du **Grand Boost 2021 aura permis de recenser plus de 194 adhésions**. Dans le secteur de la santé, l'accord SEGUR négocié par la CFDT est également un vecteur de développement du nombre d'adhérents dans cette branche professionnelle.

La Boutique CFDT de Tours, au cœur du centre-ville a généré sur la mandature 2018 à 2022 **plus de 200 adhésions** et un nombre équivalent en promesses d'adhésions et la création de sections syndicales. Plus de 40% des salariés qui rentrent à la boutique sont des salariés issus des TPE.

Les accueils dans les Unions Départementales et Union de syndicats assurent un relais constant avec les syndicats, au plus proche des travailleurs dans les territoires. Également, les syndicats ayant contractualisé un **DOF URI Centre sont en progression constante** de leur nombre d'adhérents et voient leurs collectifs de syndicats se structurer davantage.

Les deux « kits » à destination des nouveaux adhérents ainsi que celui de la fidélisation pour les adhérents des sections syndicales permettent de conserver les adhérents en région Centre et limiter les départs.

Tout ces chantiers permettent de maintenir ce taux de progression et pouvoir ainsi atteindre le nombre ambitieux de 20 000 adhérents dans la région Centre Val de Loire.

Bravo à toutes les équipes. ■

ADHÉSIONS EN LIGNE

- En 2018 : 294 adhésions
- En 2019 : 430 adhésions
- En 2020 : 449 adhésions
- En 2021 : 662 adhésions
- En 2022 (au 31.03) : 176 adhésions

A ce jour nous sommes sur un rythme de progression constant avec une belle progression en 2021. Pour ce premier trimestre 2022, le développement par l'adhésion en ligne est plutôt engageant.
C'est un vecteur de plus en plus important de syndicalisation.

⚠ Pour rappel :
Les salariés qui adhèrent en ligne sur le site cfdt.fr arrivent dans le ficher GASEL URI CENTRE, ils sont ensuite affectés par l'URI dans les fichiers GASEL des syndicats professionnels ou UTR dans une section nommée «ADHELI/ADHESION EN LIGNE», et n'ont pas vocation à rester dans cette section.

Il est important que les syndicats les affectent à leur section d'appartenance ou pourquoi pas, créer des collectifs d'adhérents par branche professionnelle dans les syndicats concernés. Et évidemment, prendre contact avec eux.

FOCUS ADHÉRENTS

Dès la saisie de l'adhésion, le syndicat comptabilise un adhérent supplémentaire. Pour autant, le nombre de cotisations versées est lié au nombre de mois payées. Ainsi un adhérent saisi au mois de décembre compte une cotisation et pour un adhérent. En revanche, un adhérent saisi en janvier compte pour un adhérent et pour 12 cotisations.

L'URI Centre ne peut que vous conseiller de saisir les adhésions faites au fil de l'eau, ceci afin de rentrer rapidement les cotisations. Notre autonomie financière dépend du nombre de nos cotisations réglées.

Un adhérent à la CFDT est un adhérent ayant réglé 1 cotisation. Le développement en nombre d'adhérents devrait être en corrélation avec le nombre de cotisation payées.
Encore toutes nos félicitations pour votre travail syndical. Bon développement !

Nicolas UBEL
Responsable développement

COTISATIONS PAR SYNDICAT 2018-2022

Syndicats	2018	2019	2020	2021	Ecart mandature	%
Agroalimentaire BBT regroupt	3 145	3 748	6 017	6 736	3 591	114 %
Défense CVL	1 743	2 364	2 607	2 698	955	55 %
Finances CVL	3 039	3 136	3 390	3 901	862	28 %
Services 37-41	7 381	8 389	9 110	9 265	1 884	26 %
Alternative police	460	596	631	557	97	21 %
Sgen Orléans Tours	6 046	6 019	6 156	6 984	938	16 %
Métaux 41	2 979	3 232	3 209	3 407	428	14 %
Interco 28	4 378	4 670	4 711	4 865	487	11 %
Services 18	2 433	2 597	2 666	2 697	264	11 %
Métaux 18	3 836	4 005	4 128	4 217	381	10 %
Transports urbains (SNTU)	2 044	2 138	2 091	2 247	203	10 %
Défense 18-36	2 024	2 242	2 244	2 224	200	10 %
UTR 18	2 262	2 359	2 375	2 456	194	9 %
Services 36	2 046	2 084	2 218	2 181	135	7 %
Services commerces 45	5 417	5 735	5 732	5 711	294	5 %
UTR 45	3 757	3 847	3 931	3 941	184	5 %
Interco 37	3 851	3 928	4 002	4 024	173	4 %
Interco 36	2 027	2 026	2 046	2 115	88	4 %
Santé Sociaux 18	4 818	4 797	4 994	4 969	151	3 %
UTR 37	4 022	4 044	4 155	4 143	121	3 %
Interco 41	3 930	3 831	3 912	3 997	67	2 %
Const. Bois 37	1 820	1 841	1 868	1 837	17	1 %
Métaux 37	3 622	3 623	3 660	3 651	29	1 %
Chimie Energie CVL	21 340	22 194	22 034	21 143	- 197	- 1 %
Interco 45	8 447	8 612	8 439	8 361	- 86	- 1 %
Santé Sociaux 45	8 536	8 835	8 769	8 440	- 96	- 1 %
Banques & Ass. CVL	5 799	5 646	5 514	5 694	- 105	- 2 %
Const. Bois Berry Sologne	2 284	2 233	2 272	2 235	- 49	- 2 %
Interco 18	1 826	1 913	1 849	1 779	- 47	- 3 %
Métaux 28	2 354	2 246	2 445	2 285	- 69	- 3 %
Transports CVL	6 215	6 385	6 219	6 006	- 209	- 3 %
Santé Sociaux 36	5 153	5 118	4 979	4 950	- 203	- 4 %
Agroaliment. 45	5 192	4 946	4 906	4 985	- 207	- 4 %
Services 28	2 858	2 855	2 790	2 729	- 129	- 5 %
UTR 41	1 992	1 876	1 938	1 900	- 92	- 5 %
Const. Bois 45-28	1 767	1 797	1 701	1 683	- 84	- 5 %
Prot. Soc. CVL	5 614	5 627	5 544	5 340	- 274	- 5 %
Santé Sociaux 28	6 321	6 167	5 758	6 005	- 316	- 5 %
UTR 28	1 640	1 635	1 590	1 555	- 85	- 5 %
S3C ELL	7 173	7 169	7 027	6 796	- 377	- 5 %
SYNCASS	1 221	1 132	1 155	1 156	- 65	- 5 %
Métaux 45	6 948	6 877	6 705	6 574	- 374	- 5 %
UTR 36	1 604	1 543	1 573	1 502	- 102	- 6 %
Santé Sociaux 37	4 139	4 038	4 030	3 823	- 316	- 8 %
Santé Sociaux 41	6 799	6 565	6 079	6 184	- 615	- 9 %
Emploi Grand-O.	2 295	2 286	2 245	2 082	- 213	- 9 %
SEP CVL	5 882	5 705	5 344	5 316	- 566	- 10 %
Energie Atom. Le Ripault	1 035	1 038	963	930	- 105	- 10 %
S3C BVL	6 776	6 672	6 211	5 898	- 878	- 13 %
Métaux 36	1 797	1 722	1 706	1 552	- 245	- 14 %
TOTAL RegionCentre	212 105	216 102	217 658	217 747	5 639	3 %

ADHERENTS PAR SYNDICAT 2018-2022

Syndicats	2018	2019	2020	2021	2022	Ecart mandature	%
Services 37-41	634	778	791	771	798	164	26 %
Transports CVL	613	705	763	735	735	122	20 %
Sgen Orléans Tours	509	540	603	575	627	118	23 %
Défense CVL	124	210	228	227	240	116	94 %
Finances CVL	244	283	322	303	359	115	47 %
Métaux 18	333	359	381	373	394	61	18 %
Interco 28	355	401	409	411	408	53	15 %
Interco 37	311	349	353	360	356	45	14 %
Services 18	244	295	261	260	269	25	10 %
UTR 18	189	201	200	197	214	25	13 %
Interco 36	172	172	181	175	196	24	14 %
Services commerce 45	503	571	557	571	525	22	4 %
Santé Sociaux 18	413	408	424	437	433	20	5 %
Transp. urbains SNTU	178	176	187	193	197	19	11 %
Défense 18-36	165	189	190	189	180	15	9 %
Santé sociaux 37	361	397	391	396	369	8	2 %
Métaux 41	283	286	281	280	287	4	1 %
Métaux 37	309	320	319	321	312	3	1 %
UTR 37	342	340	347	348	345	3	1 %
Interco 41	336	337	340	332	337	1	0 %
Métaux 28	199	213	209	219	199	0	0 %
Const. Bois Berry Sologne	197	197	195	198	190	- 7	- 4 %
Const. Bois 37	155	157	163	158	147	- 8	- 5 %
Services 28	283	292	272	293	275	- 8	- 3 %
Interco 18	165	166	153	148	157	- 8	- 5 %
UTR 28	143	141	132	138	135	- 8	- 6 %
UTR 41	171	165	162	162	163	- 8	- 5 %
UTR 45	338	341	335	337	329	- 9	- 3 %
UTR 36	136	134	129	133	126	- 10	- 7 %
Energie Atom. Le Ripault	87	84	81	81	76	- 11	- 13 %
SYNCASS	106	96	96	99	95	- 11	- 10 %
Santé Sociaux 45	710	748	710	732	696	- 14	- 2 %
Cheminots Act. complémentaires	98	98	87	93	84	- 14	- 14 %
Services 36	209	188	184	186	190	- 19	- 9 %
Interco 45	764	781	760	771	744	- 20	- 3 %
Santé Sociaux 41	572	531	521	518	552	- 20	- 3 %
Alternative Police	123	123	120	124	102	- 21	- 17 %
Const. Bois 45-28	168	156	151	150	146	- 22	- 13 %
Santé Sociaux 36	432	426	420	413	406	- 26	- 6 %
Santé Sociaux 28	573	542	510	531	546	- 27	- 5 %
Emploi Grand-O.	194	192	176	184	167	- 27	- 14 %
Banques & As. CVL	486	471	475	474	456	- 30	- 6 %
Agroalim. 45	452	417	424	415	419	- 33	- 7 %
Prot. Soc. CVL	497	494	458	487	451	- 46	- 9 %
Métaux 36	185	151	148	151	135	- 50	- 27 %
Métaux 45	623	600	589	591	563	- 60	- 10 %
S3C ELL	614	611	589	593	552	- 62	- 10 %
SEP CVL	503	463	444	440	431	- 72	- 14 %
Chimie En. CVL	1 822	1 941	1 810	1 953	1 749	- 73	- 4 %
Agro. BBT regroupement	641	606	578	602	558	- 83	- 13 %
S3C BVL	567	562	493	515	483	- 84	- 15 %
TOTAL	19 282	19 936	19 610	19 851	19 376	94	

CLÔTURE 2021 SUITE ...

CLÔTURE GASEL EXERCICE 2021			
URI (avec UTR)	COTISATIONS	EVOLUTION	%
Bretagne	595 045	- 4 591	- 0,77 %
Centre	222 284	- 848	- 0,38 %
Corse	17 901	- 753	**- 4,04 %**
Ile-de-France	1 108 431	- 2 219	**- 0,20 %**
Pays-de-la-Loire	459 686	- 6 913	**-1,48 %**
Provence Alpes Côte d'Azur	387 457	- 4 752	**- 1,21 %**
Auvergne Rhône Alpes	746 386	- 6 674	**- 0,89 %**
Occitanie	414 779	- 3 302	**- 0,79 %**
Grand-Est	867 392	- 9 398	**- 1,07 %**
Bourgongne-Franche Comté	321 745	+ 1 835	**+ 0,57 %**
Normandie	310 878	- 2 429	**- 0,78 %**
Nouvelle Aquitaine	543 329	- 2 400	**- 0,44 %**
Hauts-de-France	648 362	- 4 817	**- 0,74 %**
Hors Métropole Dom-Tom	10 120	+ 647	**+ 6,83 %**
CONFÉDÉRATION	6 653 795	- 46 614	- 0,70 %

Le tableau ci-dessus présente une image du nombre de cotisations versées pour l'année 2021. Comme vous pouvez le constater, comparativement aux autres régions et au niveau national, notre Union Régionale s'en sort plutôt bien.
Si cette année 2021 montre une évolution négative de 0,38%, celle-ci est positive sur la mandature des 4 dernières années 2018 – 2022 de +0,79%.
Un investissement des équipes des syndicats de la Région dans la prise en charge de la collecte des cotisations est à l'origine de ce maintien de niveau de cotisations.
Et c'est une bonne chose pour notre syndicalisme d'adhérents qui doit son autonomie financière au montant des cotisations versées.

Ci-dessous l'évolution des cotisations de l'URI Centre sur les 4 années passées.

- 2018 → 220 543
- 2019 → 223 882
- 2020 → 223 132
- 2021 → 222 824
- Evolution → + 0,79 %

La répartition entre les départements de la Région Centre révèle les lieux de vie et de travail de nos adhérents. Le tableau ci-dessous vous en indique les chiffres.

Départements	2021	% par apport à la région Centre
18	27 023	12,15 %
28	29 324	13,19 %
36	17 581	7,91 %
37	50 011	22,50 %
41	27 692	12,46 %
45	70 653	31,79 %
URI Centre	222 284	100 %





le GRAND boost

Challenge lancé par la Confédération
REPRIS PAR L'URI CFDT CENTRE

L'URI CFDT CENTRE-VAL DE LOIRE REPREND CE CHALLENGE POUR LES SYNDICATS ET LES SECTIONS ET ABONDE SUR LES MEMES CRITÈRES ...

Ce challenge, en plus de valoriser, encourager et généraliser les bonnes pratiques de syndicalisation, est un enjeu pour les syndicats et les sections qui vont bientôt s'engager dans les élections Fonctions Publiques et les nouvelles élections CSE.

Développer les adhérents, c'est assurer la représentativité et le quorum pour gagner les élections.

Le challenge s'adresse aux syndicats et aux sections et se déroule du 1er mars au 31 octobre 2022.

L'Union Régionale récompense selon ces critères : 3 sections + 6 syndicats primés :

- Les 3 sections qui auront le meilleur taux de progression en nombre d'adhérents seront primées.
- 3 syndicats primés avec le plus d'implantations de sections.
- 3 syndicats primés ayant créé les 3 plus grosses sections.

L'URI Centre propose des lots en plus de ceux de la Confédération si les syndicats et les sections se distinguent aussi au niveau national.

⚠ **ATTENTION** :
Le challenge des syndicats prend en compte les «nouvelles implantations», il récompensera les gagnants qui auront le plus grand nombre d'implantations respectant les critères suivants : (ceux de la Confédération).

- Etablissements < 50 salariés ou agents : 3 adhérents minimum.
- Etablissements de 50 - 200 salariés ou agents : 5 adhérents minimum.
- Etablissements de 200 - 500 salariés ou agents : 8 adhérents minimum.
- Etablissements > 500 salariés ou agents : 12 adhérents minimum.

Nouvelle implantation s'entend à partir de la liste des adhérents : son effectif est recueilli au 31 octobre. Une nouvelle implantation peut être une section immatriculée dans Gasel sans adhérent au 1er mars, ou créée entre le 1er mars et le 31 octobre 2022

Pour relever le défi les responsables de syndicats et de sections peuvent s'inscrire dès maintenant sur le site :
challenge-legrandboost.cfdt.fr
et avant le 30.04.2022

L'Uri Centre vous remercie de bien vouloir informer vos sections.
Bon Boost à tous !!!

Le GRJ 3X8 à le plaisir de vous présenter L'ACTION «JEUNES» 2022



Le Groupe Régional Jeunes 3X8 devient partenaire de l'événement Electro Pool Party, (concept unique en France sur la culture musicale électro) dans le cadre d'une convention, et proposera des animations sur les thèmes suivants :

- Les valeurs CFDT,
- L'environnement,
- Le service à l'adhérent : Réponse à la carte,
- Le dispositif ARC ®

samedi 25 juin 2022

« Complexe aquatique **Agl'eau », 41000 BLOIS**

C'est l'occasion de valoriser notre activité syndicale, de porter nos valeurs, et de partager nos positions CFDT.

Mais, c'est surtout la perspective de proposer un accueil de qualité et d'accompagnement sur des outils exclusifs de la CFDT.

Les modalités d'inscription

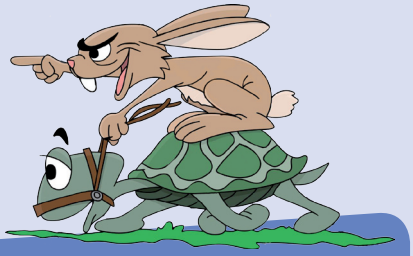
Les jeunes adhérent.e.s de moins de 41 enverront leur fiche d'inscription remplie à l'adresse électronique suivante : jeunes@centre.cfdt.fr
Après réception l'adhérent.e. recevra une confirmation d'inscription

Pour les 100 premiers inscrits :

- Prise en charge de la place pour l'évènement sur une journée de 15 h 00 à 01 h 00
- Les frais de déplacement seront remboursés après que l'adhérent ait retourné la fiche de frais URI.
- Un repas et une boisson sera offerte après passage au stand CFDT
- Une surprise sera remise à chaque adhérent participant à l'événement et aux animations CFDT.



LA FORMATION SYNDICALE EST UN OUTIL POUR QUE CHAQUE ADHÉRENT, MILITANT, TROUVE SA PLACE AU SEIN DE LA CFDT ! **IL RESTE DES PLACES !...**



AGIR A LA CFDT

Cette formation vous aidera à comprendre l'intérêt de devenir militant CFDT.

- ST AVERTIN : 7 au 9 juin
- BOURGES : 8 au 10 juin
- ST AVERTIN : 16 au 18 novembre
- BLOIS : 21 au 23 novembre
- BOURGES : 30 novembre au 2 décembre

BIENVENUE A LA CFDT

- CHATEAUROUX : 22 & 23 septembre
- ORLEANS : 28 & 29 septembre ou 22 & 23 novembre
- BOURGES : 29 & 30 septembre
- CHARTRES : 29 & 30 septembre
- ST AVERTIN : 28 & 29 novembre
- BLOIS : 13 & 14 décembre





SAVOIR NÉGOCIER

Pour découvrir les enjeux de la négociation dans le monde du travail ...

- BLOIS : 27 au 22 juin
- CHATEAUROUX : 12 au 14 octobre
- CORLEANS : 12 au 14 octobre
- ST AVERTIN : 7 au 19 décembre

DES OUTILS POUR DÉVELOPPER ET FIDÉLISER

Restons 1ère organisation syndicale !

- CHARTRES : 13 au 15 juin
- CHATEAUROUX : 15 au 17 juin
- ST AVERTIN : 3 au 5 octobre



ÊTRE ÉLU.E.S CFDT - DE 50 SALARIÉS

- ST AVERTIN : 5 & 6 décembre



ÊTRE ÉLU.E.S CFDT + DE 50 SALARIÉS

Pour assurer votre mission d'élu.e. dans votre entreprise...

- ST AVERTIN : 20 au 22 juin

LES MISSIONS DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- 1ère session -

Pour tout savoir sur la CSSCT et sur votre rôle ...

- BOURGES : 22 au 24 juin
- CHATEAUROUX : 14 au 16 Décembre

- 2ème session -

- ST AVERTIN : 22 & 23 septembre
- BOURGES : 13 & 14 octobre



ADHÉRENT CFDT BIENTOT A LA RETRAITE

Un véritable sujet de société pour mieux appréhender sa retraite.

- ORLEANS : 16 & 17 juin
- ST AVERTIN : 4 & 5 juillet



PRÉPARER ET GAGNER LES ÉLECTIONS DANS LE PRIVÉ

- 1ère session -

- CHARTRES : 19 & 20 septembre
- BLOIS : 19 & 20 octobre

- 2ème session -

- BOURGES : 27 septembre
- BLOIS : 17 novembre
- CHARTRES : 13 octobre



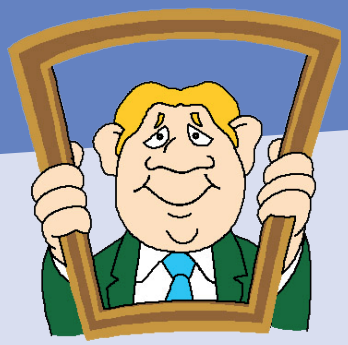
DS ET SECRÉTAIRE DE SECTION

- ORLEANS : 19 au 21 octobre

ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Réservé aux cadres ...

- ST AVERTIN : 15 novembre



Cfdt: CENTRE VAL DE LOIRE



ACCOMPAGNEMENT ARC

- ORLEANS: 5 au 7 octobre



IMAGIN'CADRES

- ORLÉANS : 12 & 13 décembre

ETRE ACTEUR DANS LA NÉGOCIATION

- BLOIS : 6 au 8 septembre





DES STÉRÉOTYPE DU GENRE AUX VSST

- ST AVERTIN : 23 au 25 novembre

ANIMER ET INTERVENIR EN RÉUNION

- CHATEAUROUX : 16 au 18 novembre
- CHARTRES : 21 au 23 novembre

JURIDIQUE D'ENTREPRISE

- BLOIS : 29 novembre au 1er décembre



ETRE ELU.E.S AU CSE

- ST AVERTIN : 2 au 4 novembre
- BLOIS : 15 au 17 novembre
- ORLÉANS : 30 novembre au 2 décembre
- BOURGES : 14 au 16 décembre

FORMATIONS JURIDIQUES

- 14 et 15 juin à Orléans : LICENCIEMENT VIE PRO ET OUTILS PROFESSIONNELS
- Du 29 juin au 1er juillet à Saint-Avertin : LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE
- Du 13 au 15 septembre à Saint-Avertin : RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL
- Du 03 au 05 octobre à Blois : HARCÈLEMENT MORAL ET DISCRIMINATION



Vous pouvez consulter le catalogue et le calendrier des formations sur le site centre.cfdt.fr.
Vous y trouverez aussi le formulaire d'inscription à remplir, ainsi que toutes les modalités pratiques. CFDT Région Centre – Pôle Formation Syndicale
10 rue Théophile Naudy – 45000 ORLEANS Tél : 02 38 22 38 67 – Fax : 02 38 22 38 41 – E-mail : formationsyndicale@centre.cfdt.fr

FORMATION SYNDICALE !
DE NOUVELLES RECRUES



L'URI Centre a étoffé son réseau de formateurs début janvier 2022, en organisant deux sessions de formation « FORMATEUR ».

■ 20 militants ont participé à cette formation, venus de départements et de secteurs professionnels différents.

Un bémol, toutefois, nous déplorons de ne pas avoir réussi à renforcer le nombre de formateurs dans le département de l'Indre.

Ces nouveaux formateurs sont prêts pour leur première animation, ils devraient faire leur premier pas au cours de l'année 2022.

L'URI Centre a maintenant, sur toute la Région Centre-Val de Loire, un potentiel d'animateurs, de 70 militants, ce qui devrait permettre de dispenser toutes les formations envisagées sur les territoires.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux formateurs, dans notre réseau et aussi de prendre toute leur place dans l'animation. ■



15 mars 2022
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UD 41

■Nous avons enregistré une bonne participation des syndicats. Un nouveau bureau a été élu.

Nouvelle composition du bureau :

LE ROY Guillaume
Secrétaire Général
LE BRAS Denis
Trésorier
LE TOHIC Laurence
Responsable de formation
FLICK Geneviève
GOUBET Frédéric
LEGRAND Nicole
PALLIN Yvonne
PROVOT Sandra
SORIN Philippe

Hommage à Georges FAUCARD



■L'Union Départementale CFDT du Cher a décidé, en lien avec sa famille et ses amis, de rendre un hommage, le 25 mars 2022 à Georges FAUCARD Militant CFDT et Militant « Pour la vie ! »

Le 18 septembre 2020, notre camarade et grand ami Georges FAUCARD disparaissait. Les conditions sanitaires de l'époque n'ont pas permis de le saluer et de lui rendre l'hommage que nous lui devions.
Comment, en effet, ne pas honorer cet homme qui, toute sa vie, s'est mis au service des autres ?

Militant syndical, associatif, élu dans les instances de la sécurité sociale locales et régionales, militant mutualiste, secrétaire de l'union départementale CFTC, puis CFDT, permanent fédéral de la fédération CFDT des PTT, mais aussi visiteur de prison, visiteur dans les maisons de retraite, accompagnant de familles dans le deuil et très attentif aux personnes âgées de son quartier, Georges Faucard fut un militant « Pour la vie » !

Ils étaient environ une centaine à être présents pour lui rendre hommage, militants CFDT, élus et sa famille.■

COMITÉS PARITAIRES RÉGIONAUX (CPR)

RÉELECTION DE LA PRÉSIDENCE

émanation du conseil d'administration de l'APEC en région



« L'Apec, Association pour l'emploi des Cadres, été créée en 1966 et est administrée par les partenaires sociaux (MEDEF, CPME, U2P, CFDT Cadres, CFE-CGC, FO-Cadres, CFTC Cadres, UGICT-CGT). Elle accompagne et conseille les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.

■L'association est financée par les cotisations des cadres et des entreprises du secteur privé, et son objectif est le service et le conseil aux entreprises et aux cadres, sur les sujets touchant à l'emploi, ainsi qu'aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. Elle est ainsi gouvernée paritairement au niveau national mais également au niveau régional via des CPR (Comités Paritaires Régionaux).

Les douze Comités Paritaires Régionaux (CPR) sont les émanations du conseil d'administration de l'Apec en région. Les CPR font le point sur l'application en région des décisions votées par le conseil d'administration. Ils sont chargés de représenter l'Apec dans les territoires où ils veillent à faire connaître ses missions et ses activités auprès des principaux acteurs sociaux et économiques locaux, et dans les instances telles que les conseils régionaux ou les CREFOP (Comité Régional de l'emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles). Ils constituent également de précieux relais de communication et d'information pour l'Apec.

Début janvier avaient lieu les élections de renouvellement des présidences de ces CPR. En Centre Val-de-Loire, Julien Rey a été élu à la présidence du CPR de la région pour un mandat de 2 ans. Julien est ingénieur-sismologue au BRGM à Orléans et Membre du CESER pour l'URI CFDT Centre-Val de Loire. N'hésitez pas à le contacter en cas de question sur l'Apec j.rey@brgm.fr ■



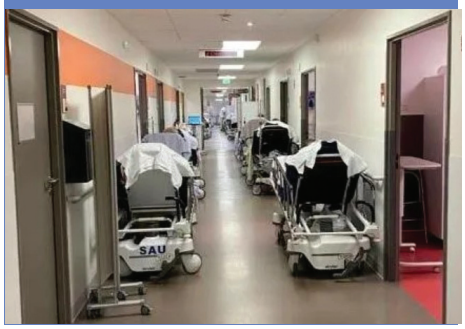
Communiqué de presse

LES URGENCES SONT EN ÉTAT D'ALERTE MAXIMALE !

■«Avant COVID et depuis plusieurs semaines, plusieurs mois, le personnel des urgences alerte, se mobilise pour des embauches, pour des conditions de travail dignes.
Le covid à été le révélateur, mais la CFDT insiste depuis des années sur le manque de personnel de santé.
Les urgences sont en état d'alerte maximale !

Aujourd'hui, la situation est tellement grave que l'ensemble de la population du Loiret est mis en danger par la fermeture du service des urgences du CHRO.
Ne comprenez-vous pas que ce n'est que le début et pour toute la Région Centre-Val de Loire ?

Le manque d'effectif est tel qu'il va falloir serrer les dents pendant encore 3 ans, le temps de former les infirmiers.
L'ARS et la Préfecture ne peuvent pas faire la sourde oreille !
Ils doivent répondre à la population et au personnel sur cette situation et sur la mise en danger de la population.
C'est inadmissible de laisser les patients dans les couloirs par manque de lits !
C'est inadmissible de faire culpabiliser les soignants par manque de personnel !
La CFDT appelle au respect et à la santé physique et morale des patients mais aussi des soignants.
Pour la CFDT, l'ARS doit prendre ses responsabilités et surtout rouvrir des lits dans les hôpitaux de la Région Centre-Val de Loire.
Notre santé ne peut se résumer à des décisions économiques !» ■



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL DE VOS SALARIÉS,

C'EST ÇA DÉCIDER ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX



Chez AÉSIO, nous vous aidons à améliorer la qualité de vie au travail de vos salariés en vous accompagnant dans vos démarches de prévention.

decideurs-sociaux@aesio.fr

GROUPE MUTUALISTE D'ASSURANCES DE PERSONNES

GROUPE AÉSIO

DÉCIDONS **ENSEMBLE** DE VIVRE MIEUX

Groupe AÉSIO, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Livre I du code de la Mutualité – Immatriculée sous le n° 821 965 241 Siège social : 25 place de la Madeleine - 75008 PARIS - Enregistrée à l'ORIAS en tant que mandataire d'assurance sous le n° 16006968. Informations disponibles sur www.orias.fr. Document non contractuel à caractère publicitaire. Crédit photo: GettyImages-608159773. DC-AESIO-QVT-DS-A4

PEFC 10-31-3175 pefc-france.org

Périodique de l'Union Régionale Centre CFDT - 10, Rue Théophile Naudy - 45000 Orléans - Tél. 02.38.22.38.60. - E-mail : uricentre@centre.cfdt.fr - journal trimestriel - Autorisation 10/93 CPPAP n° 0626 S 06395 - Directeur de Publication : Nathalie Dumais - Abt 1 an : 15 € - le n° 2,5 € - Comité de Rédaction : Nathalie Dumais, Nelly Laubray, Rachid Bouadma, Guy Sionneau, Christine Le Moal - Composition Maria Sancho - SCS CFDT Orléans Impression : Imprimerie Prévost - 280, rue Marcel Paul - 45770 Saran -